

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 12/253 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE HABILITANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A SIGNER ET A EXECUTER L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX N° 10-CSU-00-16 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER REGROUPANT LA BIBLIOTHEQUE, LE CENTRE CULTUREL, LES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET LES SERVICES COMMUNS DE L'UNIVERSITE DE CORSE

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2012

L'An deux mille douze et le vingt décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MERMET Valérie, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RUGGERI Nathalie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette
M. CASTELLI Yannick à M. NICOLAI Marc-Antoine
M. CHAUBON Pierre à Mme BARTOLI Marie-France
Mme DONSIMONI-CALENDINI Simone à Mme HOUEMER Marie-Paule
M. FEDERICI Balthazar à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme FEDI Marie- Jeanne à M. BUCCHINI Dominique
Mme NIELLINI Annonciade à Mme VALENTINI Marie-Hélène
Mme RISTERUCCI Josette à Mme BIANCARELLI Viviane
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. SANTINI Ange à M. SINDALI Antoine
M. TATTI François à Mme CASTELLANI Pascaline

ETAIENT ABSENTES : Mmes

COLONNA Christine, MARTELLI Benoîte.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 07/032 AC de l'Assemblée de Corse du 8 mars 2007 adoptant le Budget Primitif 2007,
- VU** la délibération n° 08/164 AC de l'Assemblée de Corse du 9 octobre 2008 adoptant le Budget Supplémentaire 2008,
- VU** la délibération n° 10/072 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mai 2010 habilitant le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter les marchés de travaux relatif à la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, les locaux administratifs et les services communs de l'Université de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 10-CSU-00-16, d'un montant de 463 144,80 € HT, passé avec l'entreprise TP BAT pour des prestations de gros œuvre concernant la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, les locaux administratifs et les services communs de l'Université de Corse.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter l'avenant n° 1 au marché n° 10-CSU-00-16, d'un montant de 463 144,80 € HT.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 20 décembre 2012

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

Objet : Habilitation du Président du Conseil Exécutif de Corse à signer et à exécuter l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 10-CSU-00-16 relatif à la construction d'un ensemble immobilier regroupant la bibliothèque, le centre culturel, les locaux administratifs et les services communs de l'Université de Corse

1 - OBJET ET ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la réalisation des travaux de gros œuvre relatif à la construction sur une parcelle de 14.400 m² situé sur le campus Grimaldi, d'un ensemble immobilier destiné à accueillir la bibliothèque (5 100 m²), le centre culturel (1 100 m²) et les services administratifs (2 800 m²) de l'Université de Corse.

Le projet intègre l'aménagement des abords et la construction d'un parking couvert de 258 places.

Le marché a été passé après appel d'offres ouvert en application de l'article 144-I-2° du Code des Marchés Publics.

Il a été approuvé le 6 juillet 2010 par le Président du Conseil Exécutif de Corse dûment autorisé par délibération de l'Assemblée de Corse n° 10/072 AC du 27 mai 2010.

L'entreprise TP BAT en a reçu la notification le 20 juillet 2010.

Le délai contractuel d'exécution est de 32 mois à compter de la notification du marché, comprenant une période de préparation de 2 mois.

Le montant initial des travaux est de 10 847 637,00 € HT, soit 11 715 447,96 € TTC.

2 - OBJET DE L'AVENANT

L'avenant a pour objet des prestations complémentaires, portant principalement sur :

- l'augmentation des volumes de béton à mettre en œuvre,
- la prise en compte des remarques du bureau de contrôle.

Ces travaux supplémentaires sont détaillés dans le rapport joint établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée par le groupement Alpha Architecture/Guerrini-Girard/Iles/Berim.

Le montant des travaux supplémentaires, objet du présent avenant, s'élève à 463 144,80 € HT, soit 4,26 % du montant initial des travaux.

Le marché passé avec l'entreprise est ainsi modifié :

Montant initial des travaux hors taxes :	10 847 637,00 €
Montant des travaux supplémentaires hors taxes :	463 144,80 €
Montant du marché modifié hors taxes :	11 310 781,80 €
TVA (8 %) :	904 862,54 €
Montant total TTC :	12 215 644,34 €

3 - CONCLUSION

En conséquence, je vous propose de m'autoriser à signer et à exécuter l'avenant n° 1 au marché 10-CSU-00-16 passé avec l'entreprise TP BAT pour les prestations de gros œuvre relatif à la construction d'un ensemble immobilier destiné à accueillir la bibliothèque, le centre culturel et les services administratifs de l'Université de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.